

# Recommandations aux auteurs

Les contributions sont limitées à **45 000 signes** (espaces, notes et bibliographie inclus), et les métadonnées doivent être fournies dans un document séparé. Le titre doit être aussi court que possible (100 signes maximum) et l'usage d'un sous-titre est à éviter.

## Métadonnées (sur un fichier séparé)

- Titre de l'article en gras
- Sous-titre en italique
- Nom et prénom de l'auteur·e
- Statut et affiliation
- Adresse électronique
- (Nom, prénom, statut et affiliation du 2<sup>e</sup> auteur)
- Résumé en langue française (800 signes, espaces compris)
- Abstract en langue anglaise (800 signes, espaces compris)
- Titre de l'article en anglais en gras (et du sous-titre s'il y a lieu)
- Mots-clés : entre 4 et 6
- Keywords : between 4 and 6

## Format attendu

Le document doit être au format Word (.doc). Le texte doit être saisi dans la police Times New Roman, en taille 11, justifié, de la manière la plus simple possible, sans mise en page élaborée.

Les paragraphes sont en interligne simple, sans retrait, sans saut de ligne (sauf voulu) et sans espacement supplémentaire. Ne pas utiliser de feuille de style.

Les pages doivent être numérotées.

## Titres et sous-parties

Le texte doit être saisi avec, au maximum, deux niveaux d'intertitres sans numérotation (autrement dit, des titres et des sous-titres) : niveau 1 en gras, niveau 2 en italique.

## Références

*Dans le texte* : suivre le système (Auteur, date). Exemple : (Marx, 1844) ou (Marx, 1844 : 117), lorsque l'on souhaite indiquer la page, mais aussi lorsque l'on intègre dans la phrase le nom de l'auteur (1844 : 117).

*Dans une note ne comportant que la référence*, il n'y a pas de parenthèses. Les sources seront placées en notes de bas de page en veillant à placer l'appel de note collé au mot ou groupe de mot au(x)quel(s) il fait référence, avant la ponctuation finale de la phrase. Exemple : « ... peuvent émerger<sup>3</sup>. » ou : « ... et pour y suppléer<sup>4</sup> ! » En note : Prénom NOM, « titre de l'article », *Nom de la revue/Site web*, année. URL :

## Les citations

### Citations de moins de 4 lignes

Les citations sont encadrées par des guillemets français (« exemple »). Les guillemets à l'intérieur des chevrons français sont des guillemets anglais (“exemple”), sans espace entre le signe et le texte.

### Citations de plus de 4 lignes

Les citations longues (de plus de 4 lignes) seront sorties du texte, mises dans un caractère plus petit (taille 10), décollées à 1 cm de la marge de gauche. Elles ne seront pas encadrées par des guillemets.

### Ponctuation

- Quand la citation est entièrement fondu dans le texte, le point final est à l'extérieur des guillemets.
- Quand la citation est fondu dans le texte, mais se termine sur une phrase complète, le point final est aussi à l'extérieur des guillemets. Mais si la citation se finit sur un autre signe de ponctuation (point d'exclamation, point d'interrogation, points de suspension), celui-ci est conservé à l'intérieur des guillemets et fait office de point final.
- Quand la citation constitue une phrase complète, introduite par deux points, on met une majuscule au premier mot de la citation, et le point final se situe à l'intérieur des guillemets.
- La ponctuation propre à chaque langue doit être utilisée. En français, il faut un espace insécable avant le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule et les deux points.

Lorsque la citation est suivie d'une référence extérieure, la ponctuation finale se place à l'extérieur des guillemets et après la parenthèse de la référence sauf si cette ponctuation fait intrinsèquement partie du texte cité.

Exemples : « où l'on connaît presque chaque personne rencontrée et où l'on a un rapport positif à chacun, on s'atomiserait complètement intérieurement et on tomberait dans une constitution de l'âme tout à fait inimaginable. » (Simmel, 2004a, 175)

« Posées sur un tapis roulant, les boîtes de vitesses arrivaient les unes après les autres. Le travail qui m'était attribué était le suivant : fixer dans la boîte différents engrenages et les boulonner » (Kamata, 2008 [1976] : 32).

### Intervention de l'auteur de l'article

Les interventions de l'auteur dans le texte d'une citation (omissions, ajouts ou modifications de mots ou de lettres) seront indiquées entre crochets. Les coupures de texte seront signalées par [...]. Ne pas oublier la ponctuation, avant ou après la coupure.

Tout terme douteux (faute, coquille, etc.) doit être suivi de l'adverbe latin *sic* entre crochets [*sic*].

#### *Les citations en langue étrangère*

Les citations en langue étrangère sont à mettre en italique.

Les mots étrangers au sein du texte français doivent être mis en italique. Mais si un appel de note suit le mot, il sera redressé en romain : *like that*<sup>9</sup>.

### Pour la bibliographie : suivre les modèles ci-après.

#### *Monographie*

NOM Prénom, année. *Titre de l'ouvrage*, ville d'édition, maison d'édition.

Exemple : ARENDT Hanna, 2002 (1948). *Qu'est-ce que la philosophie de l'existence ?*, Paris, Payot.

#### *Article dans une revue scientifique.*

NOM Prénom, année. « titre de l'article », *Revue*, volume (n° ), page. DOI :

BOLLE DE BAL Marcel, 1992. « De l'esthétique sociale à la sociologie existentielle : sous le signe de la reliance », *Sociétés*, (36), p. 169-178.

#### *Contribution à un ouvrage collectif*

NOM Prénom, année. « titre de l'article », *in* P. Nom & P. Nom (dir.), *titre de l'ouvrage*, ville d'édition, maison d'édition, page.

CASTRA Michel, 2004. « Les figures contemporaines de l'individu en fin de vie », in V. Caradec & D. Martucelli (dir.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 185-199.

*Article en ligne (revue en ligne, journal, blog)*

NOM Prénom, année. « Titre », *Nom de la revue/site internet*, volume, numéro de page. Date de la mise en ligne. Date de la consultation. Adresse URL ou DOI :

OTERO Marcelo, 2010. « Le fou social et le fou mental : amalgames théoriques, synthèses empiriques et rencontres institutionnelles », *SociologieS*. Mis en ligne le 29 septembre 2010. Consulté le 14 septembre 2011. DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.3268>.

## Typographie

- Les acronymes de plus de quatre lettres qui peuvent se prononcer comme un mot prennent uniquement une majuscule initiale. Exemples : Gafam, Unesco.
- Les acronymes de moins de quatre lettres doivent être écrits en majuscules. Exemples : ONG, UE, FMI.
- Les majuscules doivent être accentuées (À, É, È, Ê, etc.).
- Le chiffre des siècles est à mettre en petites majuscules (1<sup>er</sup> siècle, XIX<sup>e</sup> siècle), suivi de « e » en exposant (et non XIXème siècle).
- Les nombres ordinaux qui apparaissent en chiffres sont suivis de « er », « re » ou « e » en exposant : 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> (et non « 1ère »), 12<sup>e</sup>.
- Les tirets de parenthèse sont des tirets semi-cadratins (–) : un espace insécable est inséré entre le tiret et le texte en ouverture et en fermeture (– exemple –).
- Il faut un espace insécable entre le nombre et le signe % (100 %), ainsi qu'en séparation des milliers et des millions (2 000, 10 000, 25 000 000).

## Écriture inclusive

La *Nouvelle Revue du Travail* applique les principes de l'écriture inclusive tout en laissant une large liberté d'interprétation, y compris au sein d'un même numéro, à condition que chaque article conserve sa propre cohérence.

Ainsi, on pourra utiliser le point médian (ou de milieu – alt+250) pour parler des salarié·es ou le point bas : des salariés. L'adjectif peut porter ou non le point intermédiaire (médian ou bas) : des salarié·es occupé·es ou des salariés occupé·es. La revue encourage l'utilisation des accords selon le genre du nom le plus proche.

Lorsque cela est possible, il est également recommandé de recourir à des termes épicènes, tels que « des enfants », ou à des formes d'expression non genrées.

## Rubrique *Recensions et notes de lecture*

Cette rubrique propose des analyses d'ouvrages ou la mise en débat de plusieurs ouvrages sur des thèmes voisins (4 000 à 15 000 signes).

Les recensions doivent être présentées de la manière suivante :

→ Titre recensé : NOM, Prénom, *titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, date, nombre de pages.

→ Vous : NOM, Prénom, Statut, Affiliation.

Les références bibliographiques éventuelles doivent être mises en fin de recension dans une partie « Bibliographie » (et non en note de bas de page) et indiquées dans le texte sous la forme (Auteur, date).

Pour des raisons de mise en page, il ne peut pas y avoir d'intertitres.